

SENTINELLES DE LA MAIE Mobilisons-nous pour les haies!

MOBILISEZ VOUS A PARTIR DU 20 MARS!



- Un chantier nature, une gestion agricole exemplaire, une plantation, une protection des haies ou autres action positive qui a eu lieu dans les 6 derniers mois.
- Un arrachage de la haie, une destruction du talus, une coupe ou un élagage au printemps.
- Rendez vous en ligne sur Sentinelles de la Nature.fr et créez-vous un compte Sentinelles
- Cliquez sur l'onglet Campagnes puis sélectionnez la campagne Sentinelles de la Haie
- Vous pouvez alors renseigner une Initiative favorable Dégradation
- Remplissez le formulaire en faisant bien attention à :



Localisation précise



Photo



Type de signalement



Longueur estimée



Date



Découvrez le Kit des Sentinelles de la Haie (réglementation, courriers, ...) bit.ly/kitSDH

